

Cahier des charges Surveillant(e) de la cabane des Tourbières

GÉNÉRALITÉS

Le (la) surveillant(e) de la cabane, est soumis(e) directement au Conseil communal.
Il (elle) peut être amené(e) à effectuer un horaire irrégulier.

RESPONSABILITES

Le titulaire est responsable vis-à-vis du Conseil communal de l'organisation et de l'exécution de son travail.
Il est responsable vis-à-vis de tiers de dommages qu'elle pourrait causer dans son activité par le non respect des normes de sécurité et des directives reçues.
Il est responsable du bon état d'entretien de la cabane des Tourbières.
Il informera le Conseil communal des comportements inadéquats d'usagers.

Nombre d'heures par semaine : en fonction de l'utilisation de la cabane ;
Temps de travail à organiser en fonction de l'utilisation de la cabane ;

Missions du poste

Gestion de la cabane et en garantir la propreté:

Tâches principales

- Visite de la cabane aux intéressés et remise des clefs ;
- Contrôle des locaux et inventaire au terme de l'utilisation ;
- Nettoyage de la cabane ;
- Veiller au bon fonctionnement des installations (cuisine et divers) ;

Profil

- ✓ Disponible pour la remise des clefs et contrôle du site après utilisation, donc le week-end, apte à planifier et organiser son travail en fonction de l'utilisation de la cabane ;
- ✓ Personne consciencieuse et respectueuse du matériel.

Entrée en fonction

- ✓ Dès le 1^{er} septembre 2019 ou à convenir.

Salaire

- ✓ Prix de l'heure brut de Fr. 30,00 ;
- ✓ Les déductions légales seront opérées, à savoir cotisations AVS/AI/APG, assurance-chômage et assurance accident, en fonction du taux d'activité effectué.

Validité du présent cahier des charges

Ce cahier des charges peut être modifié en tout temps, après entente, en fonction de l'évolution des tâches et de l'organisation.